APERÇU DE LA STRUCTURE ET DES APPLICATIONS ADMINISTRATIVES DE LA FAO

Structure de l'Organisation

Outre son Siège à Rome, la FAO possède un réseau de bureaux décentralisés qui est composé de cinq bureaux régionaux, 11 bureaux sous-régionaux, 84 bureaux de représentation de l'Organisation à part entière (dans les pays) — à l'exclusion de 15 bureaux de représentation hébergés par les bureaux régionaux ou sous-régionaux — dont 8 bureaux de liaison et de partenariat; 37 bureaux de représentation de l'Organisation (dans les pays) couverts par une accréditation multiple et quatre couverts par un correspondant national (et non par un représentant de la FAO); six bureaux de liaison; deux bureaux d'information; et trois autres mécanismes de représentation.

La FAO compte 3 159 fonctionnaires (au mois d'août 2018), auxquels s'ajoutent des ressources humaines hors personnel. La répartition des fonctionnaires est la suivante:

Siège	1 636
Bureaux décentralisés	1 523
Total	3 159

L'organigramme de la FAO figure en annexe au Programme de travail et budget 2018-2019 (http://www.fao.org/3/a-ms278f.pdf).

Structure de la fonction comptable

La fonction comptable centrale de la FAO est établie au sein de la Division des finances (CSF), au Siège. La Division des finances est organisée comme suit:

- Bureau du Directeur
- Unité de l'information financière
- Unité de la trésorerie et des placements
- Unité de la liaison avec les fonds fiduciaires
- Unité des opérations financières

En dehors de la Division des finances, des fonctionnaires relevant d'autres unités de l'Organisation participent directement à la fonction comptable. Il s'agit notamment:

- des responsables de budget et de leurs assistants administratifs, qui sont chargés de la gestion des ressources allouées aux programmes et aux projets. Le responsable de budget approuve les transactions imputées au budget dont il est chargé;
- des fonctionnaires du Centre des services communs et d'autres unités d'appui qui assistent les responsables de budget et s'acquittent de tâches relatives au personnel;

Lien III

- des fonctionnaires du Centre des services communs chargés des états de paie, de la gestion des actifs et de la comptabilité;
- des fonctionnaires des bureaux régionaux, notamment les responsables de budget, les assistants administratifs et les comptables;
- des fonctionnaires des représentations de l'Organisation dans les pays, des bureaux sous-régionaux et des bureaux de liaison de la FAO.

Aperçu des systèmes comptables

La FAO utilise actuellement des systèmes de planification des ressources à l'échelle de l'Organisation (ERP), développés avec Oracle, et plusieurs applications sur mesure.

Normes comptables

Le 1^{er} janvier 2014, la FAO a adopté les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) pour la mise au point de ses états financiers (Note: le budget et les rapports à l'intention des donateurs continueront d'être mis au point selon la modalité actuelle modifiée de la comptabilité d'exercice).

Fonction de vérification

La fonction de vérification et de supervision de la FAO est divisée en deux grands domaines: la vérification externe des comptes et la vérification interne des comptes.

La vérification interne des comptes de la FAO (Bureau de l'Inspecteur général) est placée sous l'autorité du Directeur général et orientée par des avis émanant du Comité de vérification de la FAO. Elle porte sur les systèmes du Siège et des bureaux de terrain dans l'ensemble du réseau décentralisé. Les domaines et les activités à examiner sont sélectionnés sur la base d'une évaluation des risques, des priorités de l'Organisation et d'autres facteurs essentiels. Le Bureau procède à des vérifications concernant aussi bien les états financiers que le rapport coût-efficacité dans des domaines aussi variés que les effectifs et les dépenses de personnel, les achats, la gestion de trésorerie, les sommes à verser et à recevoir, et les modalités suivies pour rendre compte. Le Bureau dispose en outre d'un groupe spécialement chargé de mener des enquêtes.